



CHRISTIAN
HERLIN

MODEF

SYNDICAT PROFESSIONNEL

Siege social : 14 BOULEVARD D'AQUITAINE, 16000 ANGOULÈME

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017



CHRISTIAN
HERLIN

Aux Membres du Comité Directeur réunis en Assemblée Générale Ordinaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du MODEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du MODEF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté, plus particulièrement, en raison de l'importance de ces postes, sur les cycles produits, immobilisations corporelles, trésorerie-financement, personnel et autres dettes-autres créances.

Les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre Syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre Syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau National.



CHRISTIAN
HERLIN

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



CHRISTIAN
HERLIN

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre Syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roubaix
Le 26 avril 2018

Christian HERLIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie de Douai

Membre de la compagnie des experts près la Cour d'Appel de Douai

Comptes Annuels

MODEF
14 BLD D'AQUITAINE

16008 ANGOULEME CEDEX

Bilan du 01/01/2017 au 31/12/2017
Durée 12 mois

No SIRET 40349063400025
Code NAF 9411Z

Document établi par :

A DOISNEAU Expert Comptable

301 rue du petit cossole

Les Chapelles

45520 CHEVILLY

Tel. 02 38 74 14 56

Email : alain.doisneau@orange.fr

Siret 50282302400018



Sommaire

MODEF

Du 01/01/2017 Au 31/12/2017

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de résultat</i>	3
———— <i>ANNEXE</i> ————	4
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Annexe libre</i>	7
<i>Immobilisations</i>	8
<i>Amortissements</i>	9
<i>Provisions</i>	10
<i>Créances et dettes</i>	11
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	12
<i>Fonds dédiés</i>	13
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	14
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	15
<i>Charges constatées d'avance</i>	16
<i>Produits constatés d'avance</i>	17



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 827	3 827		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	44 724	37 492	7 232	13 389	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 600	3 600			
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	110 000		110 000	110 000	
Autres immobilisations financières	1 269		1 269	1 256	
TOTAL (I)	163 420	44 919	118 501	124 644	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	5 985		5 985	
	Autres créances	2 765		2 765	2 265
Valeurs mobilières de placement	148 346		148 346	138 809	
Disponibilités	169 789		169 789	157 235	
Charges constatées d'avance	4 585		4 585		
TOTAL (II)	331 470		331 470	298 309	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	494 890	44 919	449 971	422 953	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	325 568	336 819
	Ecarts de réévaluation	30 490	30 490
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	29 649	(11 251)
	Total des fonds propres	385 706	356 057
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds syndicaux			
Total des fonds associatifs	385 706	356 057	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 102	30 649	
Dettes fiscales et sociales	31 163	36 246	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	2 000		
Total des dettes	64 265	66 895	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	449 971	422 953	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	29 648,57	(11 251,39)	
(1) Dont à moins d'un an	64 265	66 895	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	300	164
	Prestations de services	23 760	19 067
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	347 265	339 111
	Dons		2 410
	Cotisations	8 446	10 677
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	8 305	4 124
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	400	3 120
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	388 476	378 673
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	123
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		128 369	137 671
Impôts, taxes et versements assimilés		3 418	3 067
Rémunération du personnel		126 726	140 276
Charges sociales		42 515	50 225
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements et dépréciations		7 159	8 116
Dotations aux provisions			
Autres charges		60 380	54 100
Total des charges d'exploitation		368 690	396 276
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		19 786	(17 604)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	9 863	13 577
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		39
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	9 863	13 538
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	29 649	(4 066)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		3 833
	Charges exceptionnelles		11 019
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 186)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		398 338	396 083
TOTAL DES CHARGES		368 690	407 334
EXCEDENT ou DEFICIT		29 649	(11 251)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **449 971 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **398 338 euros** et un total **charges** de **368 690 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **29 649 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le syndicat applique les règlements suivants :

- ANC n°2016-12 relatif au plan comptable général,
- CRC n°99-01 relatif au plan comptable des associations,
- CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Participations

Le Modef détient majoritaire dans la SCI Maisons des Exploitants. Les comptes certifiés de la SCI Maisons des Exploitants sont joints conformément à la méthode dite de "l'agrahage".

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

RESSOURCES

31/12/2017

Ventes de marchandises	300 €
Services et travaux	23 760 €
Subventions reçues	347 265 €
Cotisations nettes reçues	8 446 €
Autres produits	400 €
Produits financiers perçus	9 863 €
	<hr/>
TOTAL RESSOURCES	390 034 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	3 827				3 827
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 827				3 827
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	32 938				32 938
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 784		1 002		11 786
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 722		1 002		44 724	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	3 600				3 600
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	111 256		14		111 269
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	114 856		14		114 869	
TOTAL	162 404		1 016		163 420	

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	

		Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	3 827		3 827
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 827		3 827

CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport	20 398	6 588	26 985
	Matériel de bureau, mobilier	9 935	571	10 507
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 333	7 159	37 492

TOTAL	34 160	7 159		41 319
--------------	---------------	--------------	--	---------------

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	3 600			3 600
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 600			3 600
TOTAL GENERAL		3 600			3 600
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			110 000
	Prêts	110 000		
	Autres immobilisations financières	1 269	1 269	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 985	5 985	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 262	2 262	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	500	500	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	3	3	
	Charges constatées d'avance	4 585	4 585	
TOTAL DES CREANCES		124 604	14 604	110 000
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 102	31 102		
	Personnel et comptes rattachés	11 158	11 158		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 005	20 005		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 000	2 000			
TOTAL DES DETTES		64 265	64 265		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	336 819	(11 251)		325 568
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	30 490			30 490
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(11 251)	29 649	(11 251)	29 649
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	356 057	18 397	(11 251)	385 706

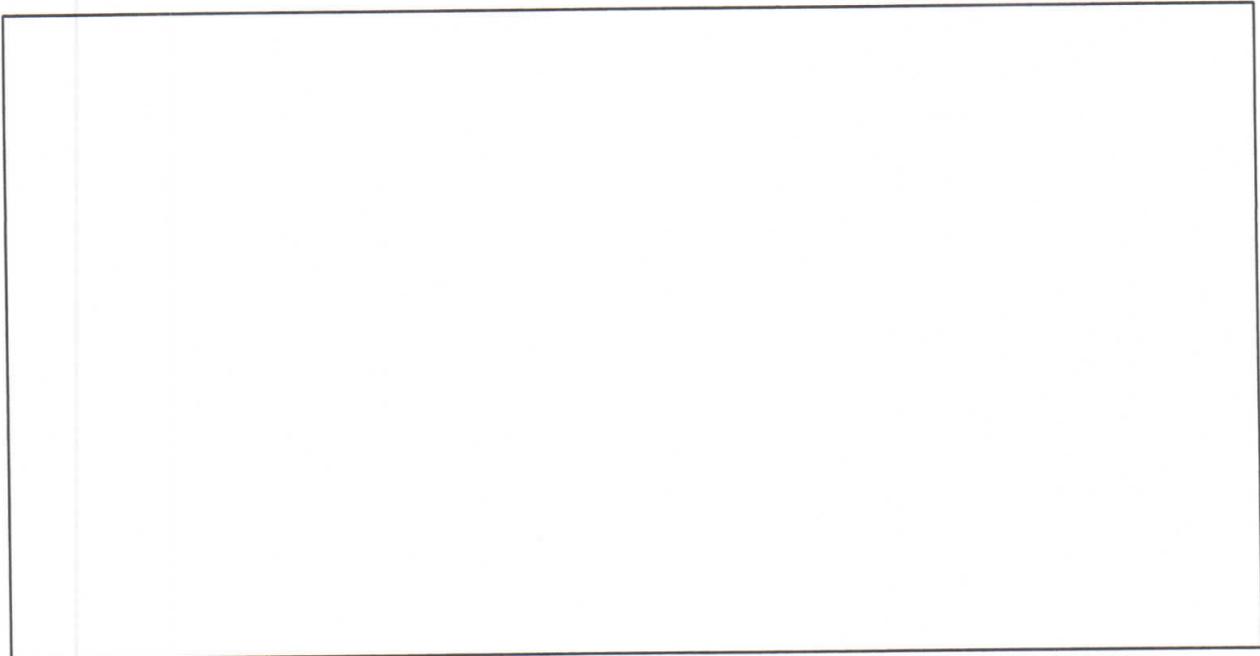
Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

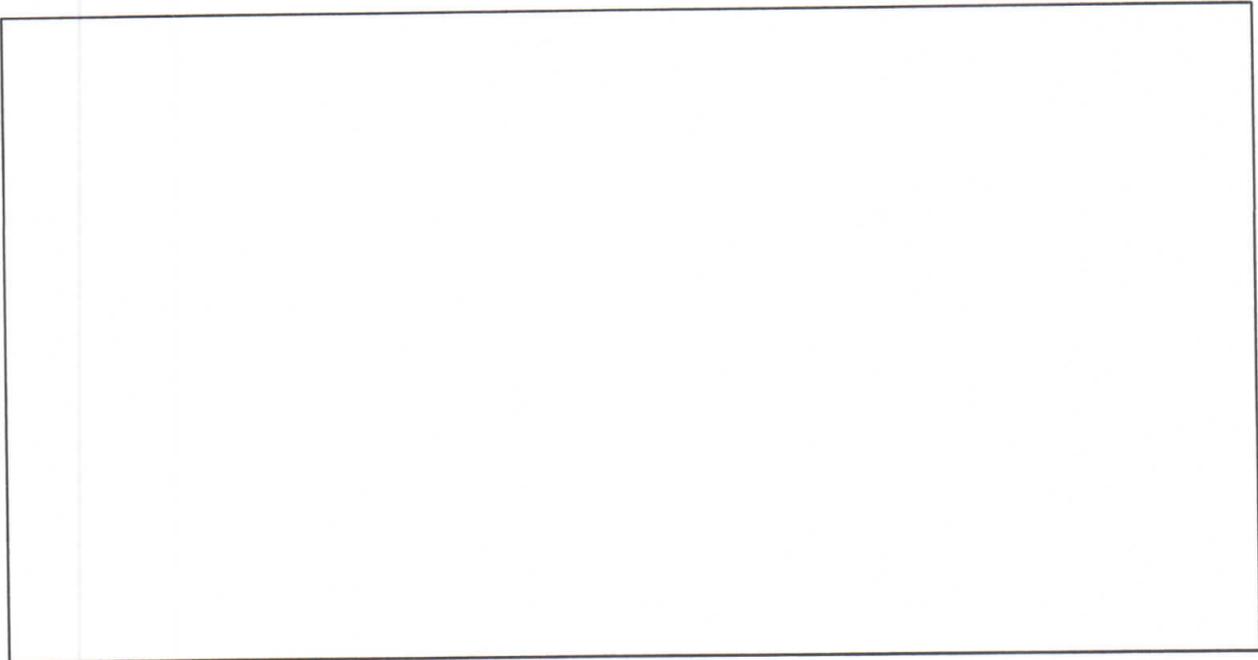
Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 102	30 649	452	1,48
Dettes fiscales et sociales	16 704	16 896	(192)	-1,14
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	47 805	47 545	260	0,55



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	5 985		5 985	
Autres créances	500		500	
TOTAL	6 485		6 485	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 585	4 585
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 585

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 000	2 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 000

--



CHRISTIAN
HERLIN

SCI MAISON DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

Société Civile Immobilière au capital de 4600 €
Siège social : 14 Boulevard d'Aquitaine, 16008 ANGOULEME

R.C.S : Angoulême : 439 955 865

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

EIRL Christian Herlin / Commissaire aux Comptes / Expert de Justice / Siret 531 911 352 00015
Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté

ROUBAIX /
39 Avenue Jean Lebas
59100

christian.herlin@gmail.com
<http://www.herlin-commissaire-aux-comptes.fr/>

06 60 03 49 73



CHRISTIAN
HERLIN

Aux Membres de l'Assemblée appelé à statuer sur les comptes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SCI MAISON DES EXPLOITANTS FAMILIAUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SCI MAISON DES EXPLOITANTS FAMILIAUX à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté, en raison de l'importance de ces postes, sur les cycles immobilisations corporelles, trésorerie-financement et capitaux propres.

Les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Union Départementale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



CHRISTIAN
HERLIN

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roubaix

Le 18 avril 2018

Christian HERLIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie de Douai

Membre de la compagnie des experts près la Cour d'Appel de Douai

EIRL Christian Herlin / Commissaire aux Comptes / Expert de Justice / Siret 531 911 352 00015
Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté

ROUBAIX /
39 Avenue Jean Lebas
59100

christian.herlin@gmail.com
<http://www.herlin-commissaire-aux-comptes.fr/>

06 60 03 49 73

Comptes Annuels

**SCI MAISON EXPLOITANTS FAMILIAUX
14 BLD D'AQUITAINE**

16008 ANGOULEME CEDEX

Bilan du 01/01/2017 au 31/12/2017

Durée 12 mois

No SIRET 43995586500019

Code NAF 6820B

Document établi par :

A DOISNEAU Expert Comptable

301 rue du petit cossole

Les Chapelles

45520 CHEVILLY

Tel. 02 38 74 14 56

Email : alain.doisneau@orange.fr

Siret 50282302400018



Sommaire

SCI MAISON EXPLOITANTS FAMILIAUX
Du 01/01/2017 Au 31/12/2017

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	3
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	4
<i>Détail de l'Actif</i>	5
<i>Détail du Passif</i>	6
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	7
<i>———— ANNEXE ————</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Immobilisations</i>	12
<i>Amortissements</i>	13
<i>Provisions</i>	14
<i>Créances et dettes</i>	15
<i>Variations des capitaux propres</i>	16
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	17
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	18
<i>Charges constatées d'avance</i>	19
<i>Produits constatés d'avance</i>	20

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	11 434		11 434	11 434
	Constructions	124 587	75 431	49 156	52 776
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 775	2 775		
	Autres immobilisations corporelles	41 200	41 200		37
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	78		78	78	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		180 073	119 406	60 668	64 324
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	21 160		21 160	13 326	
Autres créances	696		696	571	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 927		1 927	8 228	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	23 783		23 783	22 126
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		203 856	119 406	84 450	86 450

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 600	4 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(52 243)	(53 148)
	Résultat de l'exercice	755	905
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(46 888)	(47 643)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 159	130 486
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 180	3 120
	Dettes fiscales et sociales		487
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	131 339	134 093
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	84 450	86 450
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	754,84	904,58
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	21 339	24 093
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	12 106		12 106	12 152	
	Montant net du chiffre d'affaires	12 106		12 106	12 152	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			3 225	3 194	
Total des produits d'exploitation (1)				15 331	15 346	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			8 526	8 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			2 394	2 383	
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			3 656	3 769	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			1		
	Total des charges d'exploitation (2)				14 577	14 442
	RESULTAT D'EXPLOITATION				754	904

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		754	904
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1
	Total des produits financiers	1	1
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1	1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		755	905
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1
	Total des charges exceptionnelles		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		15 332	15 347
TOTAL DES CHARGES		14 577	14 442
RESULTAT DE L'EXERCICE		755	905

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **84 450 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 332 euros** et un total **charges** de **14 577 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **755 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Divers

Compte-tenu de la détention de plus de 50 % du capital par le Syndicat MODEF , les comptes annuels de la sci Maison des Exploitants Familiaux sont " agrafés " aux comptes du syndicat MODEF et font l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	11 434					11 434
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	102 903					102 903
Instal technique, matériel outillage industriels	21 684					21 684
Instal., agencement, aménagement divers	2 775					2 775
Matériel de transport	27 187					27 187
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 013					14 013
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 996					179 996
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	78					78
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	78					78
TOTAL	180 073					180 073

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	51 452	3 430		54 882
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	20 360	189		20 549
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 775			2 775
	Autres instal., agencement, aménagement divers	27 187			27 187
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	13 976	37		14 013
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 749	3 656		119 406	
TOTAL		115 749	3 656		119 406

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 160	21 160	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	696	696	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		21 856	21 856	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	128 159	18 159		110 000
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 180	3 180		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		131 339	21 339		110 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 327			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	4 600				4 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(53 148)	905			(52 243)
Résultat de l'exercice	905	(905)		755	755
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(47 643)			755	(46 888)

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (47 643)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (47 643)

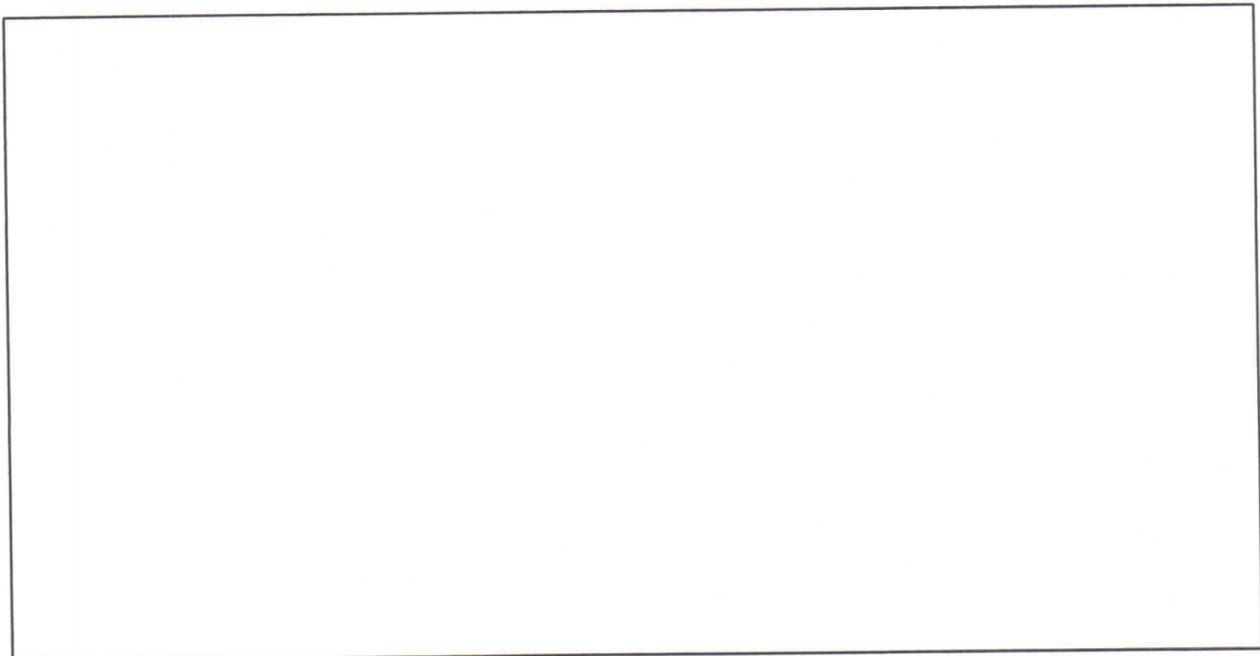
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 755

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros			Variations %	
	31/12/2017	31/12/2016		
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 180	3 120	60	1,92
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	3 180	3 120	60	1,92



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros			Variations	%
	31/12/2017	31/12/2016		
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

--